## Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

<u>Délibération n°2016-32 en date du 24/05/2016 portant compte-rendu des décisions du maire en vertu des délégations du conseil municipal :</u>

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 24 Mai 2016, à 20H30, suivant convocation en date du 18 Mai 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Présents: MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Michel JACQUET, Thierry ARMAND, Christine CASTANET, Sylvie ALAMARGOT, Marc DUBREUIL, Christelle LATOUR, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES.

Représenté : MM. Aurore DUFOUR procuration à Sylvie ALAMARGOT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 14/04/2015 portant délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.

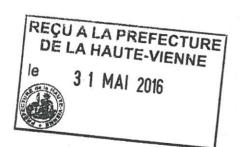
Monsieur le Maire rend compte d'une décision prise en vertu d'une délégation que le Conseil Municipal lui a confiée :

- Modification de la section de fonctionnement du budget principal comme indiqué ci-après.

SECTION	DEP-REC	COMPTE	INTITULE	MONTANT (€)
Fonct	Dep	022	Dépenses imprévues	- 100,00
Fonct	Dep	673	Titres annulés – exercices antérieurs	+ 100,00

- Signature d'un avenant n°18 au contrat d'assurance SMACL « dommages aux biens » pour l'assurance de 5 tentes de cérémonie et 3 stands installés dans le cadre du marché aux fraises du 5 juin 2016. Cette modification entraîne un versement complémentaire de 310,05 euros.

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions du Maire.



A La Geneytouse, le 25 Mai 2016

Alain FA

Le Maire,